

République Tunisienne

Ministère de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises

Unité de Gestion du Programme National de Promotion de la Qualité et de la Productivité

Règlement du « Prix Tunisien KAIZEN »

I. Contexte général

La Tunisie ambitionne de se positionner en tant que plateforme industrielle et technologique dans son environnement euro-méditerranéen et africain.

Pour cela l'entreprise tunisienne est appelée à atteindre un niveau d'excellence par l'application d'une approche basée sur l'amélioration continue de la productivité et l'adoption d'activités industrielles à forte valeur ajoutée.

C'est dans ce cadre, que le « Prix Tunisien KAIZEN » a été créé. Ce prix est organisé annuellement par le ministère de l'Industrie et des PME à travers l'Unité de Gestion du Programme national de promotion de la Qualité et de la Productivité (UGPQP) et vise la mise en valeur et la gratification des illustrations de réussites et de bonnes pratiques développées par les entreprises engagées dans des démarches KAIZEN.

II. Le concours du « Prix Tunisien KAIZEN »

Le Prix Tunisien KAIZEN est octroyé aux entreprises tunisiennes opérantes dans le secteur industriel ou des services connexes à l'industrie qui ne sont pas en difficultés économiques et se sont distinguées par la mise en place exemplaire des activités KAIZEN d'une manière continue sur une période de deux (2) ans au minimum (2018-2019).

III. Catégories des Prix

Le « Prix Tunisien KAIZEN » est décerné en deux catégories d'entreprises :

- 1. Catégorie 1 :** les entreprises dont le nombre d'employés est strictement supérieur à trois cent (300),
- 2. Catégorie 2 :** les entreprises dont le nombre d'employés est inférieur ou égal à trois cent (300).

Dans chaque catégorie, trois niveaux de prix sont attribués comme suit :

- Premier Prix,
- Deuxième Prix,
- Troisième Prix.

IV. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- 1-** Un formulaire de candidature de l'entreprise dûment rempli,
- 2-** Un dossier technique constitué conformément au guide de préparation des dossiers de Candidature pour le Prix Tunisien KAIZEN en (Annexe) en papier (**deux exemplaires**) et sous format électronique.

Le candidat devra envoyer son dossier de candidature avec un rapport sur les activités KAIZEN réalisées (maximum 20 pages en format A4 sans tenir compte des Annexes)

V. Évaluation des dossiers de candidature

Les dossiers de candidatures seront soumis à une évaluation sur dossiers et une évaluation sur site par un corps d'évaluateurs et ce selon le référentiel du Prix Tunisien KAIZEN.

Les résultats de l'évaluation sont soumis à un comité présidé par le ministre de l'Industrie et des PME ou son représentant qui choisira les entreprises lauréates par ordre de mérite.

VI. Annonce des résultats et remise de prix

Les prix seront remis aux entreprises lauréates au cours de la journée Nationale de la Productivité.

Le Ministère de l'Industrie et des PME communiquera aux entreprises retenues la date et le lieu de déroulement de la cérémonie de remise des prix.

VII. Clauses particulières

- 1.** Les dossiers reçus ne sont pas rendus quelle que soit le résultat réservé aux entreprises candidates concernées,
- 2.** Les dossiers de candidatures doivent être rédigés en langue française.

VIII. Dispositions légales

- 1.** Les personnes ayant accédé aux dossiers de candidature, déposés, s'engagent à garder confidentielles les informations relatives aux entreprises candidates et contenues dans leurs dossiers.
- 2.** Les lauréats du Prix Tunisien KAIZEN pourront faire mention de leur distinction sur leurs documents commerciaux.

IX. Engagement des entreprises lauréates

Les entreprises lauréates du Prix Tunisien KAIZEN s'engagent à fournir des témoignages ou participer à des manifestations à la demande du Ministère de l'Industrie et des PME.

Annexe

Guide de préparation des dossiers de candidature pour le Prix Tunisien KAIZEN

(Prière de développer les points suivants en maximum **20** pages format **A4** sans tenir compte des annexes)

1. Présentation de l'entreprise candidate

1.1	Nom de l'entreprise, Adresse (Siège/Usine), et les Contacts
1.2	Année de Création
1.3	Capital (DT)
1.4	Chiffre d'affaire annuel (DT)
1.5	Secteur d'activité et produits/services
1.6	Nombre des employés (Nombre des employés permanents, nombre des employés non permanents)
1.7	Nombre des dirigeants
1.8	Nom du responsable des activités KAIZEN
1.9	Organigramme de l'entreprise (Pièce jointe 1)
1.10	Répartition des Responsabilités (Pièce jointe 2)
1.11	Système de Contrôle Qualité du travail actuel (s'il y en a) (Pièce jointe 3)

2. Organisme de supervision et de nomination

2.1	Nom de l'organisme qui a supervisé et a recommandé l'entreprise candidate.
2.2	Nom, Position, et contact de la personne responsable
2.3	Relation avec l'organisme (comment l'organisation candidate est assistée par cet organisme)

3. Les Activités KAIZEN

3.1 Objectifs
3.1.1 Vision et Stratégies organisationnelles
3.1.2 Clarté des activités KAIZEN
3.1.3 Champs d'activités KAIZEN
3.1.4 Implication de la direction
3.2 Processus
3.2.1 Approche Participative
3.2.2 Approche de la Continuité
3.2.3 Approche Scientifique
3.2.4 Approche Economique
3.3 Résultats / Aboutissements
3.3.1 Qualité des produits / services
3.3.2 Productivité des produits / services
3.3.4 Motivation des employés et encouragements
3.3.5 Développement des compétences
3.3.6 Travail d'équipe et sens communicationnel
3.3.7 Environnement de travail sécurisé et confortable
3.3.8 Satisfaction Clients
3.3.9 Responsabilité Sociale
3.3.10 Effets d'Entraînement
3.3.11 Réalisations des objectifs organisationnels

4. Autres Documents

Pour l'ajout des photos, prière de ne pas dépasser **10** photos.